

Tarifs annuels - année civile 2020

Scolarité

FRAIS D'INSCRIPTION	
Première inscription	150 €
Réinscription (secondaire uniquement)	60 €
Acompte pré-inscription (déduit de la première facture)	300 €
Test d'entrée (à partir du CP) pour les élèves non issus du système scolaire français	50 €

	MINERVAL	dont frais de scolarité (*)	dont fonds de contribution aux investissements (*)	
	Maternelle	3 800 €	2 846 €	954 €
	Elémentaire	3 523 €	2 569 €	954 €
	Classes de 6ème et de 5ème	3 209 €	2 255 €	954 €
	Classes de 4ème et de 3ème	3 462 €	2 508 €	954 €
	Classe de seconde	3 666 €	2 712 €	954 €
	Classe de première	3 918 €	2 964 €	954 €
	Classe de terminale	4 120 €	3 166 €	954 €

(*) La répartition entre frais de scolarité et fonds de contribution aux investissements est donnée à titre indicatif et susceptible d'évoluer sans changer le montant total du Minerval.

Ces frais incluent tous les enseignements obligatoires.

Ils sont composés :

- des frais de scolarité, destinés à couvrir les dépenses d'exploitation de l'année,
- du fonds de contribution aux investissements.

Rappel: la scolarisation d'un élève en cours de trimestre entraîne la facturation de la totalité du trimestre en cours. De même, tout trimestre entamé est dû.

Réduction familiale

REDUCTION / AN	
Famille de 2 enfants scolarisés à Vauban	450 €
Famille de 3 enfants scolarisés à Vauban	1 600 €
Famille de 4 enfants scolarisés à Vauban	2 700 €
Famille de 5 enfants scolarisés à Vauban	3 750 €

Options du secondaire/an

OPTIONS AU COLLEGE	
6ème	
SI Britannique	370 €
SI Allemande	370 €
5ème	
Latin	277 €
SI Britannique	370 €
SI Allemande	370 €
4ème	
Latin	415 €
Espagnol LVC	415 €
Chinois LVC	415 €
Italien LVC	415 €
SI Britannique	370 €
SI Allemande	370 €
3ème	
Latin	415 €
SI Britannique	370 €
SI Allemande	370 €
Espagnol LVC	415 €
Chinois LVC	415 €
Italien LVC	415 €
Préparation IGCSE	277 €

OPTIONS AU LYCEE			
	Seconde	Première	Terminale
Langue vivante C	415 €	415 €	415 €
Latin	415 €	415 €	415 €
Section Europ. Allemande	277 €	138 € HG ou Physique	138 € HG ou Physique
Section Europ. Anglais	277 €	138 € HG ou Physique	138 € HG ou Physique
Arts Plastiques	415 €	415 €	415 €
Théâtre	277 €	415 €	415 €
Cinéma audiovisuel	415 €	415 €	415 €
OIB Britannique	750 €	750 €	750 €
OIB Allemande	750 €	750 €	750 €
Management	207 €	- €	- €
Langue régionale pays mosellans	- €	- €	- €
Mathématiques expertes			415 €
Mathématiques complémentaires			415 €
Droit et grands enjeux du monde contemporain			415 €

Frais de passage des examens

Candidat établissement

- . Diplôme national du Brevet : 25 €
- . Epreuves anticipées du Baccalauréat (classe de 1ère) : 80 €
- . Baccalauréat (classe de Terminale) : 150 €

Candidat individuel ou CNED

- . Diplôme national du Brevet : 30 €
- . Epreuves anticipées du Baccalauréat (classe de 1ère) : 100 €
- . Baccalauréat (classe de Terminale) : 200 €

Restauration scolaire

Pour les élèves du primaire, la facturation mensuelle sur 10 mois est établie au forfait :

PRIX MENSUEL DU FORFAIT RESTAURATION - PRIMAIRE	
Forfait 1 jour/semaine	26 €
Forfait 2 jours/semaine	51 €
Forfait 3 jours/semaine	76 €
Forfait 4 jours/semaine	101 €
Forfait 5 jours/semaine	125 €

Facturation d'une inscription exceptionnelle à un repas à l'école primaire : 15 €/repas

Pour les élèves du secondaire, la facturation mensuelle est conditionnée au passage effectif de l'élève au service de restauration :

PRIX DU REPAS UNITAIRE - SECONDAIRE	
Secondaire	6,25 €

Accueil périscolaire élémentaire/an – à partir de septembre 2019

ACCUEIL PERISCOLAIRE	
Lundi ou Mercredi ou Vendredi -1 activité	350 €
Lundi ou Mercredi -2 activités	650 €
Mardi ou Jeudi - 1 activité	800 €
Mardi ou Jeudi- 2 activités	1 050 €
Mardi ou Jeudi- 3 activités	1 300 €
Mardi ou Jeudi- 4 activités	1 500 €

Exemple : pour un enfant inscrit les lundi-1 activité, mardi-2 activités et jeudi-1 activité, le tarif annuel sera de $350+1050+800= 2\ 200$ €.

Facturation d'une inscription exceptionnelle :

- . Lundi ou Mercredi ou Vendredi= 16 €
- . Mardi ou jeudi = 30 €

Clubs et association sportive du secondaire - à partir de septembre 2019

- . 35 € / trimestre pour une activité non sportive
- . 250 € / an pour une activité sportive